



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E157080

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Forme juridique : EURL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 2014B445

Siret : 802 506 006 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1150357

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1150357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : VATERLAUS EURL

6 IMPASSE GOLBERY  
68250 ROUFFACH

Téléphone : 09 52 37 55 64

Portable : 06 59 68 30 91

Site Internet :

E-mail : contact@chauffage-vaterlaus.fr

Responsabilité légale :

VATERLAUS MARC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/06/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	28/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	28/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	28/11/2022
o Poêle ou insert bois	28/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.